

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article R 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira :

Le Lundi 8 Juillet 2024
À 19 heures
Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

Désignation d'un(e) Secrétaire de séance

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 Juin 2024

1- Marché public

- Approbation du marché d'approvisionnement de denrées alimentaires et d'assistance technique pour la restauration scolaire.

2 - Finances

- Approbation du principe du prélèvement automatique pour les recettes de la restauration scolaire, des garderies et de l'Accueil de Loisirs.

3 - Urbanisme

- Intégration d'un bien sans maître dans le domaine communal.

4 - Recensement de la population

- Nomination d'un coordonnateur communal pour les opérations de recensement de la population

5 - Commissions communales

- Présentation des travaux dans les différents domaines de compétences

6 - Informations diverses

7 - Questions diverses

8 - Remerciements



Le Directeur Général des Services,

Thierry MÉRAL